



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

caisses

Question écrite n° 39253

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation administrative des caisses d'allocations familiales. Dans un document interne, diffusé aux administrateurs de la Caisse nationale d'allocations familiales, sont décrites l'insuffisance des « ressources humaines nécessaires » dans les caisses d'allocations familiales et les difficultés entraînées pour les personnels et les usagers. Cette situation est confirmée par une majorité des directeurs des CAF, jugeant la situation « assez difficile », voire « très difficile ». Il lui demande de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle s'inspirant de ces réflexions qui, par ailleurs, concernant aussi l'efficacité du nouveau logiciel informatique Cristal.

Texte de la réponse

La ministre de l'emploi et de la solidarité a tout à fait conscience des perturbations qu'ont provoquées les difficultés de fonctionnement de certaines caisses d'allocations familiales dans le service rendu aux allocataires et notamment pour les plus démunis d'entre eux. Une mission de l'inspection générale des affaires sociales a donc été chargée d'étudier les causes des problèmes actuels et de déterminer les moyens les plus adéquats pour y remédier. Sans attendre le résultat de l'enquête, pour faire face aux difficultés qu'elles rencontraient, les caisses d'allocations familiales ont bénéficié d'un renfort de 900 emplois supplémentaires, une partie de ces emplois s'imputent sur ceux qui ont vocation à être créés dans le cadre du passage aux 35 heures. Dans la plupart des départements, ces difficultés sont aujourd'hui réglées.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39253

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 1999, page 7361

Réponse publiée le : 31 juillet 2000, page 4541